Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 23

Artikel: L'âne retrouvé
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180416

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de longtemps. Elle le pressait de ne pas tarder à renouveler sa visite, et l'on comprend que le jeune homme ne demandait pas mieux que de répondre à ses instances. Sa mère le blâmait de ses trop fréquentes excursions, tandis que la tante était aux anges d'avoir un neveu si prévenant, si attentif à la visiter si souvent; mais aussi comment résister à la voix *de la tentation*.

Cinq mois s'étaient écoulés sans amener de changement dans la conduite du jeune homme qui voyait presque avec effroi approcher le moment où il ne lui serait plus possible de s'absenter. Or, il arriva qu'un jour il reçut une lettre qni lui annonçait que sa tante était tombée gravement malade. Il accourut auprès d'elle et la trouva près de sa fin. Elle put encore recevoir ses derniers embrassements, puis elle rendit le dernier soupir. Oscar ne la quitta point, lui rendit les derniers devoirs et assista trois jours après à l'ouverture du testament qui portait ce qui suit : « — Considérant qu'à tout âge on peut être rappelé de ce monde, et profondémeut touchée du vif attachement que m'a témoigné mon cher neveu Oscar Bienfait, fils unique de ma sœur Thérèse, demeurant à Vevey, je l'institue mon seul et unique héritier, à charge de livrer 200 fr. à la bourse des pauvres. — Signé : Perpétue Bonnâme.

On peut se figurer son étonnement, sa joie, son bonheur en se voyant tout-à-coup possesseur d'une belle et bonne habitation, puis d'une fortune de 34 mille francs bien placés. Il courut en informer la charmante modiste, et quatre mois plus tard, le mariage vint mettre le comble à leur félicité. Oscar ne songea plus à la place qu'on lui avait promise ; il préféra aider sa compagne dans les soins de son commerce, et chaque jour il s'applaudit d'avoir prêté l'oreille aux instances *de la tante à Sion*. Hélas ! combien d'autres s'en mordent les doigts.

Monsieur le rédacteur,

« Les Lapins » publiés dans un des derniers numéros de votre estimable journal, sont de Lenert, également l'auteur de la pièce suivante, qui ne me paraît pas non plus manquer de piquant.

* * *

L'Ane retrouvé.

Lucas, à pied, menait à son village
Six ânes qu'à la foire il venait d'acheter.
Quand il eut bien marché, fatigué du voyage,
Sur l'un des animaux il crut devoir monter.
Mais quel fut son chagrin et sa peine
De voir devant ses yeux cinq baudets seulement
Au lieu de la demi-douzaine
Qu'en partant il avait sous son commandement ;
Trois fois le compte il recommence,
Et toujours oubliant l'âne qu'il a sous lui,
Trois fois de son mortel ennui
Il sent croître la violence.
En sanglotant, le pauvre villageois
Retourne sur ses pas: il court à droite, à gauche,
Pendant quatre heures il chevauche
Par vaux, par monts, et jusqu'au fond des bois.
Après s'être donné vainement la torture,
Il regagne enfin sa maison ;
Et, sans descendre du grison,
Qui lui sert de digne monture,
A sa femme il s'en vient conter son aventure.
« Calme-toi, pauvre sot, » lui dit-elle tout net,
« Tu n'en comptes que cinq, et moi, j'en trouve sept. »

Dans la dernière séance de la Société industrielle et commerciale, M. P. Vulliet, professeur, a soulevé une question qui nous semble du plus vif intérêt pour l'avenir de notre canton et mériterait d'être étudiée à fond par tous les hommes compétents: nous voulons parler de l'*acclimatation* de végétaux et d'animaux utiles qui ne se voient jusqu'à présent que dans les jardins zoologiques et dans quelques ménageries de grandes villes. L'acclimatation résolue sur une grande échelle dans le vaste continent américain, et cela dès les premières émigrations qui suivirent sa découverte par les Espagnols ; les tentatives heureuses dont l'Australie semble être depuis une dizaine d'années le théâtre privilégié ; enfin les efforts persévérants de la Société impériale d'acclimatation de France, laquelle compte de nombreuses sections départementales et entretient les rapports les plus suivis avec les quelques sociétés analogues de l'étranger, — tous ces résultats favorables devraient nous engager à faire nous aussi un pas en avant dans cette voie nouvelle. La Suisse est l'un des pays qui conviendrait le mieux à certains animaux rustiques et habitués aux montagnes élevées. Le *yack* ou *buffle à queue de cheval* du Thibet et de la Tartarie, qui sert dans tous les froids plateaux du centre de l'Asie comme bête de trait et comme monture, et dont on utilise la chair, le lait, le poil et la laine ; les *lamas*, entre autres les alpacas et les vigognes, qui ont le corps couvert d'une laine plus longue et non moins fine que les plus riches toisons des chèvres de Cachemire, — réussiraient certainement aussi bien dans nos hautes vallées des Ormonts, de Château-d'Œx et du Jura, que dans les Alpes françaises et les Pyrénées, où leur introduction prochaine est assurée. — L'important serait d'agir sans crainte et de donner l'impulsion. Pourquoi ne nous occuperions-nous pas activement de cette question si intéressante? Une acclimatation réussie en amènerait une autre. Nous pourrions ainsi rendre les plus grands services à nos descendants, créer de nouveaux débouchés à l'industrie et au commerce, favoriser notre exportation languissante et contribuer au bien de tous dans la patrie vaudoise.

L'autre jour, un Monsieur sortant d'un café où il venait de perdre plusieurs parties de piquet, a flanqué une giffle à un autre.

Il est des circonstances dans la vie où l'on est bien aise d'avoir quelqu'un sous la main.

Le jour où les cadets de Lausanne rendaient visite à nos confédérés de Fribourg, un petit soldat en herbe rencontre une dame de sa connaissance qui l'invite à dîner :

— Oh, merci, madame, j'ai de l'argent.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE